ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Circonscription de Belleville **PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE <u>EXCEPTIONNEL</u>**

ECOLE **ECOLE EDOUARD HERRIOT** **113 rue de la République** **69 220 BELLEVILLE**	
Date : **30 Janvier 2018**	
Commune : 69220 BELLEVILLE	

Participants **prénom, nom, fonction**
-Présents : M. Morandas Thomas, adjoint aux affaires scolaires, *M. Michaud, DDEN ;* *Mme Athiel, Mme Berthelon, Mme Berthillot, Mme Fargier, Mme Rebeyrol Demarle, Mme Rouméas, représentants des parents d'élèves ;* *Mme Alves, Mme Bouchet, Mme Chichery, Mme Defaye, Mme Durand, Mme Fasciani, Mme Georges, Mme Hauber Muller, Mme Jonzo, Mme Pillot, Mme Pouly, Mme Rolin, Mme Thomas, professeurs des écoles ; Mme Leal, directrice.*
Absents excusés **prénom, nom, fonction**
- Excusés : Mme Tournarie, conseillère municipale chargée des affaires scolaires ; *représentants des parents d'élèves : Mme Fiol, Mme Gaudon, Mme Rahali, , Mme Scognimigliano Mme Robin, (suppléante).*

CONSEIL D'ECOLE

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Mme Lupton en remplacement dans une autre école et , Mme Jothimani (professeurs des écoles) travaillant à temps partiel.
Ordre du jour
vote consultatif sur les rythmes scolaires

Rédaction du procès-verbal

*La réunion débute à **17H15***

1-Vote sur les rythmes scolaires

Nombre de votants : 14 enseignants + 6 parents d'élèves + 1 DDEN + 1 représentant de mairie = 22 votants

Nous choisissons en commun accord : le vote à main levée

Nombre de voix pour 4 jours : 18 voix / 22 votants

Nombre de voix pour 4 jours et demi : 1 voix / 22 votants

Sans opinion : 3voix sur 22 votants

2. Information sur un éventuel changement d'horaires pour la maternelle / ou pas

Pas de décalage de la part de la maternelle : 8h45 à 11h45 / 13h30 à 16h30

Horaires pour Herriot : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30

3. Pour info :

Conseil municipal lundi 5 février 2018, avec réponse pour l'Education Nationale le 16 février 2018

Réflexion en cours sur le fonctionnement après la classe : étude conservée, garderie libre prévue avec réflexion sur les tarifs à revoir – Certaines données seraient conservées : taux d'encadrement, activités …

Changement du directeur des TAP très rapide = pas de mot d'avertissement pour les parents – La mairie prévoit de la faire.

La réunion se termine à 17 h 35

Secrétaire de séance : CHICHERY Murielle **du directeur d'école : LEAL Nathalie**

Date : 30/01/2018 **Date : 30/01/2018**

Signature : **Signature :**

CONSEIL D'ECOLE